

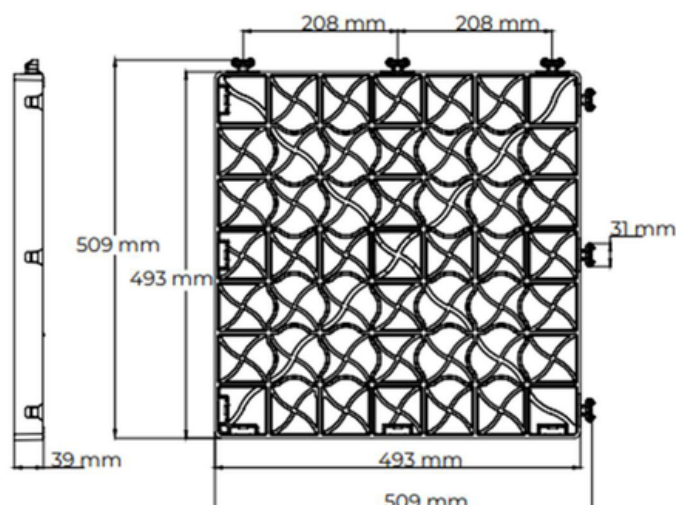
NOTICE DE MONTAGE

DALLE GAZON ET GRAVIER COVERGRID 900



DALLE GAZON ET GRAVIER COVERGRID 900

Dalle alvéolaire en plastique pour le renforcement des surfaces. Elle stabilise les zones destinées aux chemins piétonniers, voies d'accès et parkings pour voitures. Son système innovant d'emboîtement permet d'assembler les dalles en une surface continue qui, une fois remplie de gravier ou engazonnée, reste pratiquement invisible tout en préservant le caractère naturel de l'environnement.



Instructions de pose

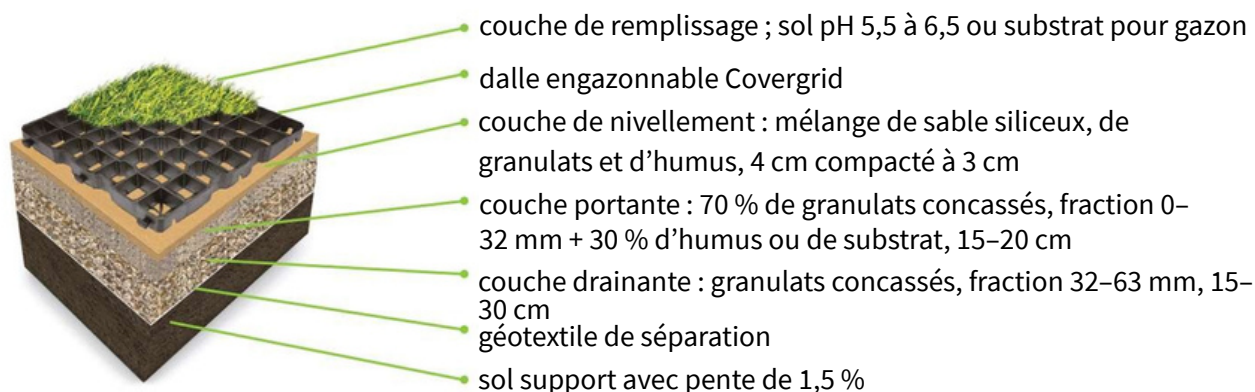
Toutes les couches du support doivent être compactées avant la pose des dalles.

La pose avec remplissage en gravier nécessite le décaissement du terrain ainsi que la réalisation de couches compactées de fondation, de drainage et de nivellement.



Préparation du support

La pose sur des surfaces engazonnées nécessite le décaissement du terrain ainsi que la réalisation de couches compactées de drainage, de fondation et de nivellement.



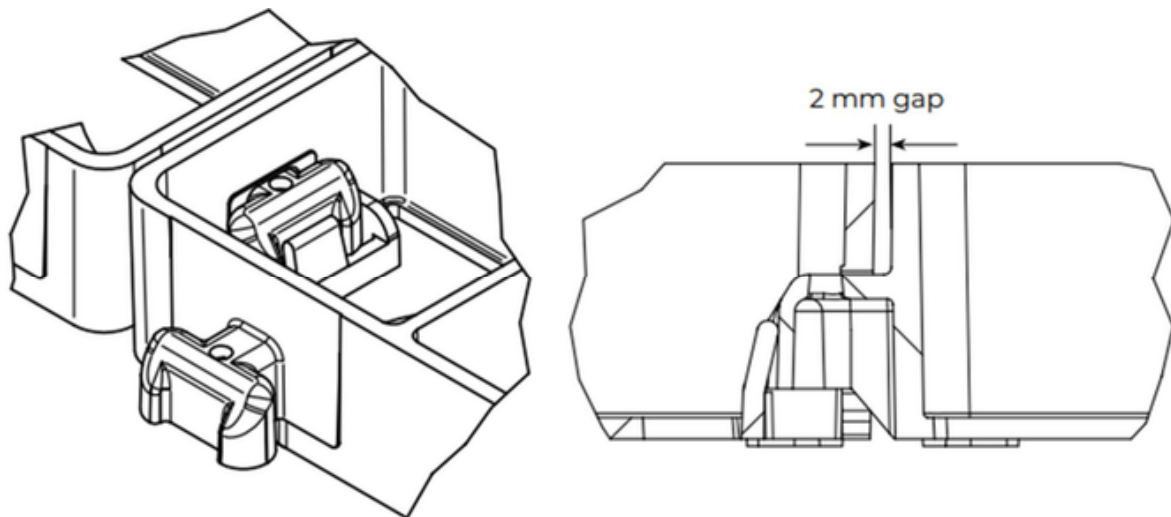
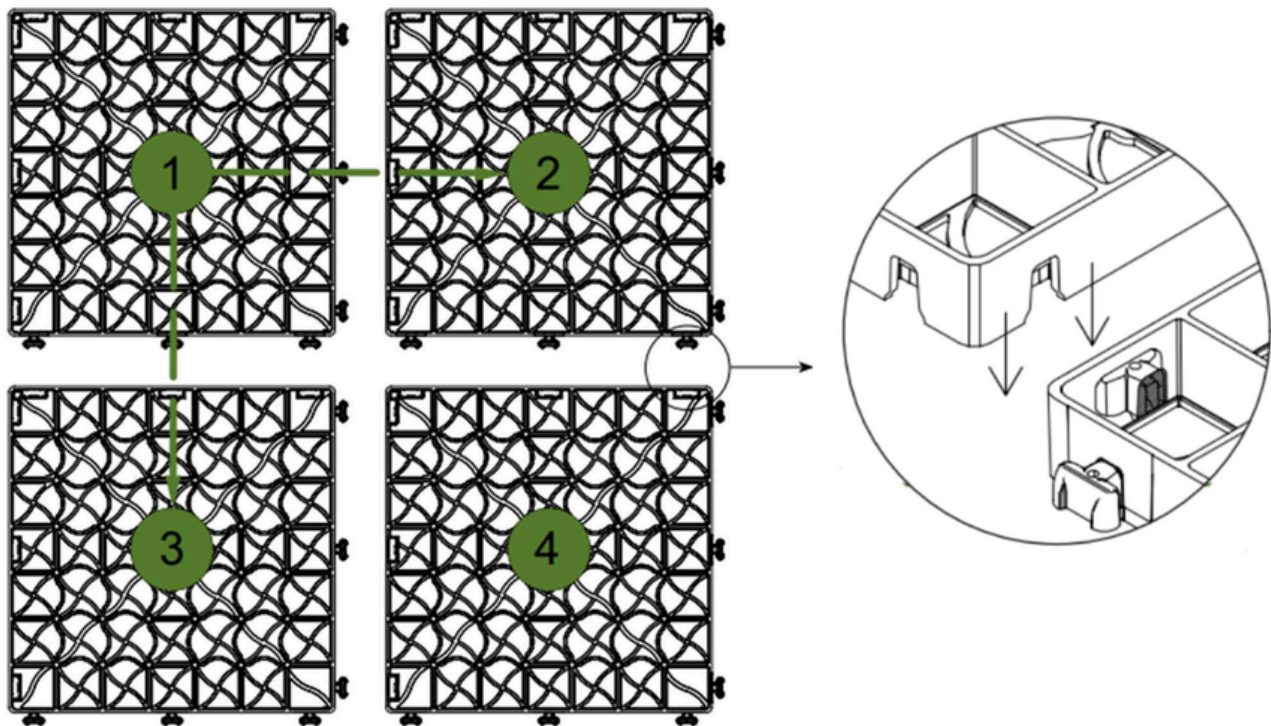
Remarque : Le géotextile sert principalement à séparer les couches de granulométrie différente et, secondairement, à limiter la croissance des mauvaises herbes. À long terme, il peut toutefois s'encrasser avec des particules fines, ce qui réduit sa perméabilité et diminue les performances de drainage et d'aération du sol. Son utilisation est donc facultative et doit être prise en compte lors de la conception de la structure des couches.

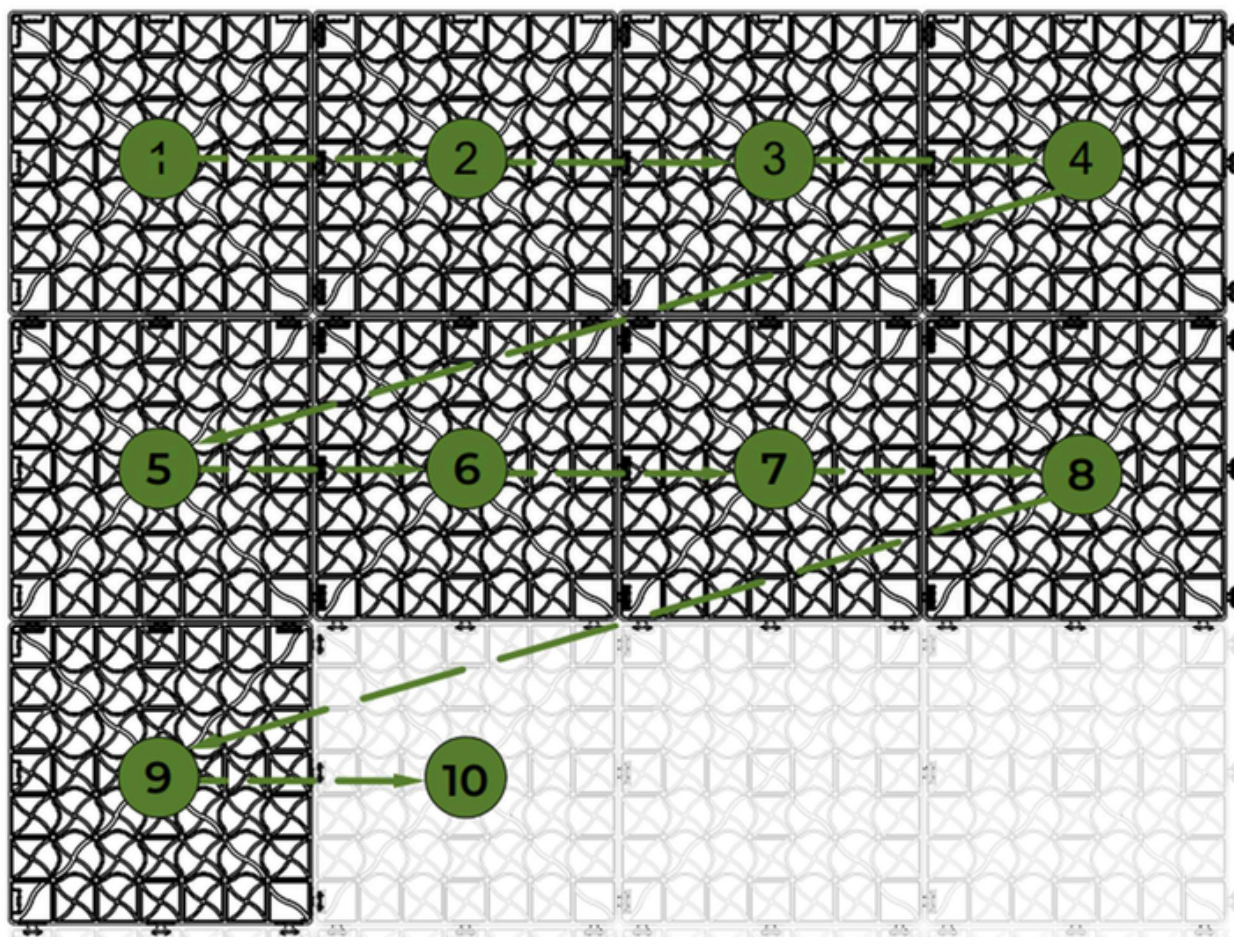
La composition correcte des couches doit être définie avec votre concepteur en fonction de l'emplacement, de la charge prévue et de la capacité de drainage du sol.

Pose

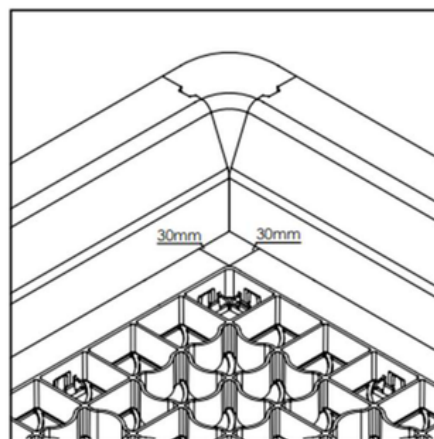
Posez les dalles selon l'ordre indiqué sur le schéma. La première dalle doit être orientée de manière à ce que les côtés munis des verrous femelles soient dirigés vers les bordures ou les murets, afin de permettre le raccordement des dalles suivantes à l'aide des verrous mâles. Les dalles s'assemblent par recouvrement des systèmes de verrouillage. Pour une installation correcte, engagez le verrou femelle sur le verrou mâle et appuyez jusqu'à l'encliquetage complet.

Le système de verrouillage breveté permet une compensation dynamique de la dilatation thermique jusqu'à 2 mm, éliminant les contraintes mécaniques et empêchant les déformations dues aux variations de température. Cette solution garantit la stabilité dimensionnelle et une durée de vie exceptionnelle du système.





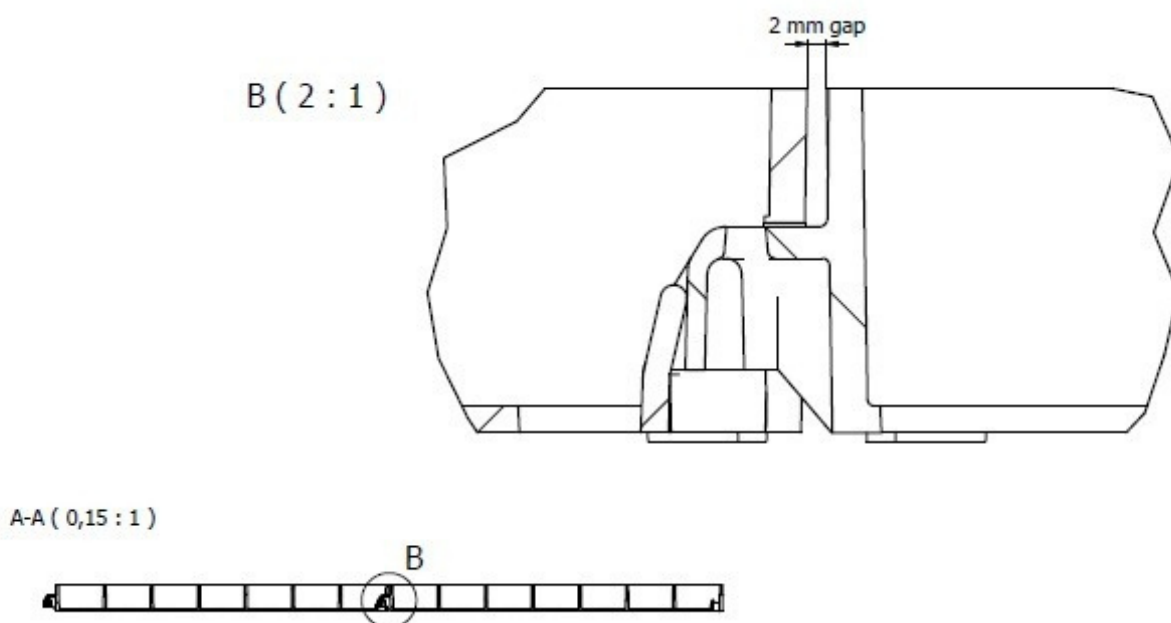
Lors de la pose, il est recommandé de laisser un espace de 30 mm par rapport aux bordures et aux murs afin de permettre la dilatation thermique du matériau et d'éviter toute déformation ou irrégularité de la surface. Si nécessaire, les dalles peuvent être découpées.



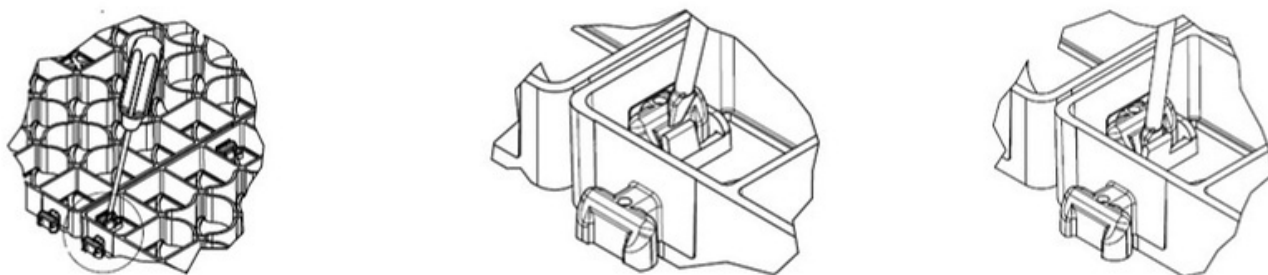
Une fois toute la surface recouverte de dalles alvéolaires, vérifiez soigneusement la stabilité de chaque élément.

Système de verrouillage

Chaque dalle est équipée sur le côté d'un système « Click » permettant de relier les panneaux entre eux et de créer une surface continue qui, une fois remplie de granulats, de gravier ou de gazon, devient totalement invisible.



Déconnexion

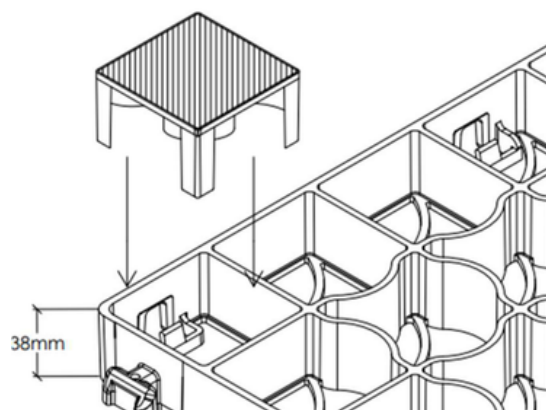


Le système de verrouillage est solide afin de garantir une connexion parfaite et une stabilité sur toute la surface. Si certaines grilles doivent être démontées, vous aurez besoin d'un outil faisant levier, par exemple un tournevis plat standard. La procédure est très simple :

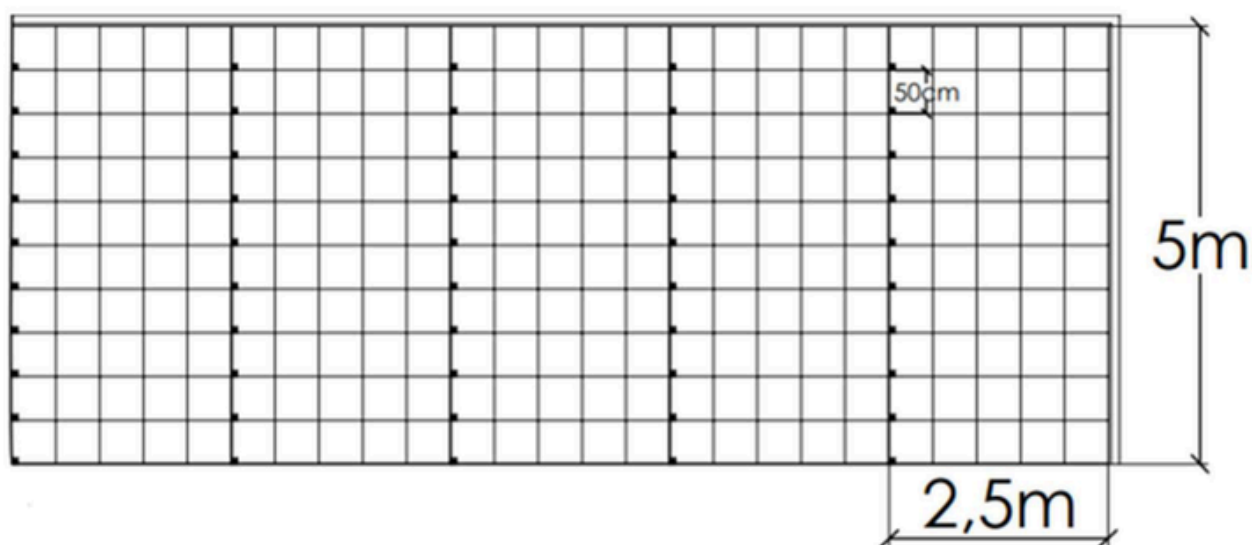
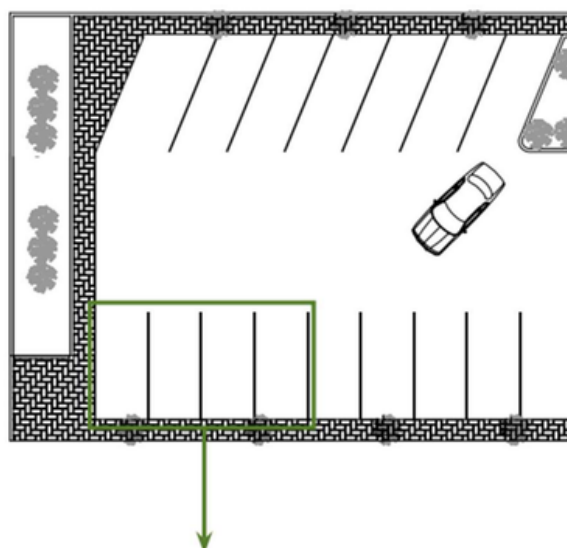
1. Insérez le tournevis dans le système de verrouillage entre les dalles.
2. Poussez complètement le tournevis entre l'agrafe et la fente fixe.
3. En appuyant sur l'agrafe, « ouvrez-la » et déconnectez-la afin de soulever et retirer la grille.

Installation des repères de stationnement

Après la pose des dalles et la détermination de l'emplacement des repères de stationnement, ceux-ci sont insérés manuellement en exerçant une légère pression. Les repères peuvent être placés dans n'importe quelle cellule (ouverture) de la dalle, offrant ainsi une flexibilité maximale pour le marquage.



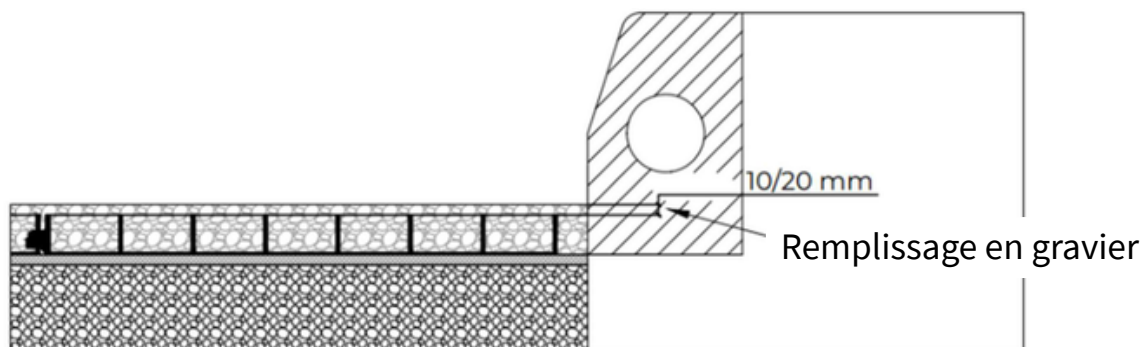
Pour une place de stationnement rectangulaire de $2,5 \times 5$ m, les repères doivent être placés dans l'angle inférieur de chaque dalle, à des intervalles de 50 cm sur tout le périmètre de la place afin d'assurer un marquage clair et bien visible.



REMPLISSAGE

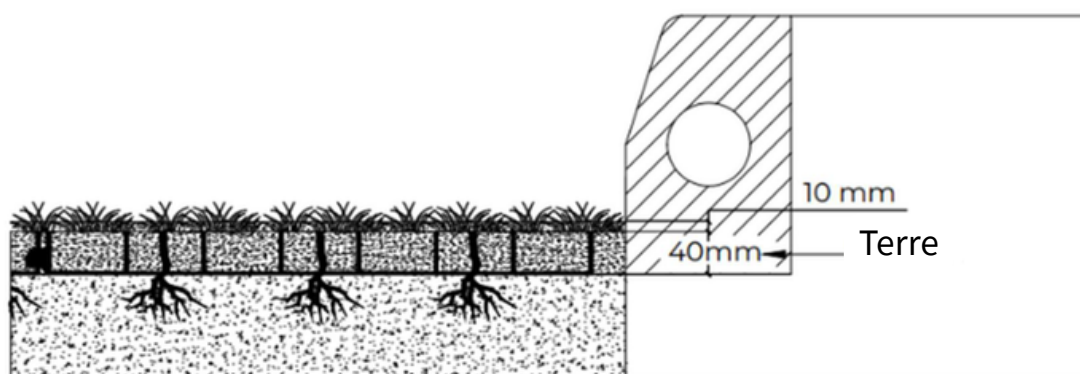
Remplissage avec du gravier :

Il est recommandé d'utiliser du gravier ou des granulats concassés de granulométrie 8 à 20 mm. Après avoir rempli les dalles, ajouter une couche supplémentaire de gravier de 10 à 20 mm au-dessus du bord supérieur des dalles, puis compacter la surface à l'aide d'une plaque vibrante. Cela permet de masquer les dalles, d'éviter le déplacement du gravier et d'obtenir une surface plane et bien drainée.



Remplissage pour engazonnement

Remplissez les cellules des dalles avec de la terre végétale jusqu'à 80 à 90 % de leur hauteur, semez le gazon, puis ajoutez de la terre végétale jusqu'à environ 10 mm au-dessus du bord supérieur des dalles. Compactez légèrement la surface et attendez que le gazon s'enracine correctement. Cela protège les racines contre l'arrachement et évite un compactage excessif.



Pour garantir la pleine capacité portante, la couche finale de remblai doit être correctement compactée et atteindre en permanence le bord supérieur des dalles. Ce niveau doit être contrôlé régulièrement pendant l'utilisation et complété si nécessaire. Le non-respect de cette procédure peut, dans des cas exceptionnels et sous des charges élevées, entraîner la fissuration ou la rupture des dalles.

UTILISATION SUR UNE PENTE

Surface en gravier

- Pente de 0 à 4 % : Aucun ancrage spécifique n'est nécessaire. La pose est réalisée conformément aux instructions techniques standard. Il est toutefois indispensable d'utiliser un gravier angulaire stabilisant de granulométrie appropriée afin d'assurer son bon maintien dans les cellules de la dalle.
- Pente de 4 à 10 % : La pose est recommandée uniquement avec des systèmes de retenue et/ou d'ancrage appropriés, indispensables pour garantir la stabilité de la dalle. En cas d'utilisation d'un remplissage en gravier sur une pente supérieure à 4 %, il existe un risque de problèmes tant esthétiques que fonctionnels. Sous l'effet de la circulation des véhicules et des fortes pluies, le gravier glissera progressivement vers le bas de la pente. Les cellules des dalles situées dans la partie supérieure se videront progressivement tandis que le gravier s'accumulera dans la partie inférieure. Ce phénomène entraîne une dégradation visible de la surface, qui n'est pas immédiatement perceptible après la pose mais devient apparente au cours de l'utilisation et sous l'effet des conditions climatiques.
- Pente supérieure à 10 % : La pose n'est pas recommandée. Une pente trop importante augmente le ruissellement de l'eau et le lessivage des particules fines, compromettant ainsi la stabilité de la dalle ainsi que celle du talus. Cela accroît le risque d'érosion et de glissement de l'ensemble du système. Une pente importante empêche également un remplissage uniforme des cellules, ce qui entraîne une répartition irrégulière du gravier et un vidage progressif des cellules sous l'effet des fortes pluies ou d'une circulation permanente. Les cellules partiellement vides peuvent être soumises à des efforts de cisaillement excessifs. Le poids propre de la dalle, combiné aux charges appliquées, peut provoquer le glissement de l'ensemble du système, nécessitant éventuellement des solutions spécifiques de retenue du matériau.

Possibilités d'ancrage :

A. Éléments de retenue transversaux ou bordures tous les 3 m.

B. Piquets métalliques de 40 cm de longueur, installés tous les 100 cm dans le sens de la plus forte pente.

Surface engazonnée

- Pente de 0 à 8 % : La pose peut être réalisée sans recours à des systèmes spécifiques d'ancrage ou de retenue, conformément aux instructions techniques standard. Sur les pentes modérées, le couvert végétal assure naturellement le maintien de la terre végétale, garantissant ainsi la stabilité de l'ensemble et une apparence esthétique homogène.
- Pente de 8 à 10 % : La pose est recommandée uniquement avec des systèmes appropriés de fixation et/ou d'ancrage, indispensables pour assurer la stabilité des dalles et maintenir une surface plane au fil du temps.
- Pente supérieure à 10 % : La pose n'est pas recommandée.

Risques sur les pentes plus importantes

- diminution de la stabilité géotechnique,
- lessivage des particules fines et du matériau de remplissage,
- répartition irrégulière du matériau de remplissage,
- risque accru d'endommagement des cellules et de glissement de l'ensemble du système.

Possibilités d'ancrage :

A. Éléments de retenue ou de soutien transversaux, ou bordures, tous les 3 m.

B. Piquets métalliques de 40 cm de longueur, installés tous les 100 cm dans le sens de la plus forte pente.